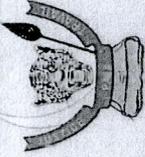


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMAATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 215/2024

A L'ENTREPRISE TRIDENT BUILDER.

Après avoir reçu le contrat du marché relatif aux travaux de reprofilage simple et création de fosses longitudinaux, sur l'avenue Yangambi au quartier Bongonga dans la commune de Kampemba, conclu avec la commune de Kampemba/Ville de Lubumbashi, pour un montant total hors taxe de dollars américains vingt-trois mille deux cent (USD 23 200) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cent soixante-deux, quarante centimes (USD 162,40), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 18/10/2024.

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KAYEMBE MBAYI  
Directeur Général